

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 20 SEPTEMBRE 2021

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 14/09/2021

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 27/09/2021

Délibération n° D-2021-263

**Création d'un emploi temporaire de responsable de restaurant -
Service restauration de la direction de l'éducation**

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Nicolas VIDEAU, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Bastien MARCHIVE, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Yamina BOUDAHMANI, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Gerard LEFEVRE, Madame Aurore NADAL, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Eric PERSAIS, Monsieur François GUYON, Madame Lydia ZANATTA, Madame Ségolène BARDET, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Méline TACHE, Monsieur Hervé GERARD, Madame Noélie FERREIRA, Monsieur David MICHAUT, Madame Aline DI MEGLIO, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Baptiste DAVID, Monsieur François GIBERT, Madame Cathy GIRARDIN, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Madame Elsa FORTAGE, Monsieur Yann JEZEQUEL.

Secrétaire de séance : Thibault HEBRARD

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Michel PAILLEY, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGE, Madame Jeanine BARBOTIN, ayant donné pouvoir à Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Florence VILLES, ayant donné pouvoir à Madame Rose-Marie NIETO, Madame Stéphanie ANTIGNY, ayant donné pouvoir à Monsieur Nicolas VIDEAU

Excusés :

Madame Christelle CHASSAGNE, Madame Fatima PEREIRA.

Direction Ressources Humaines

Création d'un emploi temporaire de responsable de restaurant - Service restauration de la direction de l'éducation

Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente

Sur proposition de Monsieur le Maire

Depuis le 1er mai 2021, un responsable de restaurant de la Ville de Niort a été mis à disposition du CASC. Le remplacement de l'agent est nécessaire afin d'assurer la continuité du service restauration pour les enfants des écoles dans le respect des règles de sécurité alimentaire.

Aussi, il est demandé de pourvoir temporairement le poste vacant du service restauration afin de pouvoir prendre en charge notamment les missions suivantes :

- encadrement de l'équipe ;
- gestion des repas (contrôle des livraisons, production des repas, mise en place et suivi du plan de maîtrise sanitaire) ;
- distribution et service des repas ;
- maintenance et hygiène des locaux.

C'est pourquoi, il vous est proposé, sur la base de l'article 3 I 1° de la loi n°84-56 du 26 janvier 1984, de créer un emploi de responsable de restaurant pour accroissement temporaire d'activité pour une durée de 11 mois rémunéré sur la grille indiciaire des agents de maîtrise territoriaux.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- accepter la création d'un emploi pour accroissement temporaire d'activité de responsable de restaurant, rémunéré sur la grille des agents de maîtrise territoriaux (catégorie C), pour une durée de 11 mois.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	41
Contre :	2
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjoint délégué

Signé

Lucien-Jean LAHOUSSE